

Consommer mieux pour consommer moins : vers une consommation énergétique responsable et citoyenne

PRECARITÉ ÉNERGÉTIQUE

■ Périmètre d'intervention :

Territoire de la Provence Verte
(2 villes centres : St Maximin et
Brignoles) soit 39 communes représen-
tant 10% de la population du Var et
environ 2000 bénéficiaires du RSA.



L'amélioration du confort et de la performance énergétique des logements, et l'intégration des principes du développement durable dans les projets de réhabilitation tout comme la question des comportements des ménages, sont devenus des enjeux majeurs auxquels les Compagnons Bâisseurs Provence (CB) souhaitent trouver des réponses concrètes dans leurs pratiques professionnelles d'accompagnement des ménages, sur le plan technique, social et pédagogique.

■ Objectifs de la mission

- Promouvoir des pratiques économes et responsables dans le logement,
- Favoriser l'amélioration du confort et l'efficacité énergétique,
- Agir sur l'offre en proposant d'intervenir sur les équipements énergétiques par la mise en place d'un fond de remplacement des appareils électroménagers.

■ Un accompagnement individuel porté par le collectif

Ce projet se construit autour d'une double entrée collective et individuelle :

- Espaces collectifs de rencontre entre habitants autour des éco gestes et du repérage des points de gaspillages et de « fuites » d'énergie.
- Sensibilisation aux différents postes de consommations énergétiques et d'eau.
- Animations spécifiques mettant en exergue les bons gestes du quotidien.
- Formation à l'utilisation des outils de mesures de ses consommations et de son confort thermique (watt mètres, débitmètres...).
- Prêt des outils de mesure et accompagnement à la première utilisation.
- Organisation des relevés de consommation à domicile en amont de la visite conseil, recueil des données et construction d'un livret de suivi,
- Création d'un groupe d'habitants « ambassadeurs » autour des questions de lutte contre la précarité énergétique et organisation d'une manifestation publique avec les bénéficiaires.

■ Modalités de mise en œuvre

- Saisine par le travailleur social par le biais de la fiche d'identification
- Mise en œuvre de visites « conseil énergétique » pour identifier les points de gaspillage (bâti, chauffage/eau chaude, équipements et pratiques) avec une entrée sociale, juridique et technique et dans une démarche participative.
- 3 axes d'intervention : interventions légères pour réduire les consommations d'eau et d'énergie, remplacements des équipements vétustes et énergivores (réfrigérateurs,...) et travaux plus lourds touchant à l'enveloppe du bâti (isolation

compagnons
BÂISSEURS

PROVENCE

Une solidarité à bâtir.

L'ACTION

- 40 familles accompagnées : avec des petits revenus et des problématiques d'inconfort thermique ou de surconsommation
- 40 diagnostics
- 15 chantiers d'ARA
- Démarrage du projet : 1^{er} nov. 2011
- Durée du projet : 2 ans renouvelables



CONTACTS

- Sandrine RODOT, animatrice technique
s.rodot@compagnonsbatisseurs.org
06 73 04 15 54
- Yannick HENAFF, animateur technique
y.henaff@compagnonsbatisseurs.org
06 88 24 50 96
- Christine VALLETTE, chef de projets Habitat
c.vallette@compagnonsbatisseurs.org
04 91 50 03 83 - 06 76 11 13 03

des parois, double vitrage, changement de chaudière...).

- Mise en œuvre des préconisations soit par des artisans soit, dans le cadre de l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) ou d'un chantier solidaire.

■ Interventions techniques

- **Avec un locataire** : Action d'ARA relevant des obligations locatives ou soumises à autorisation du propriétaire, médiation et négociation.
 - **Avec un propriétaire occupant** : Co-construction du projet global, conseil, montage financier et solvabilisation du ménage, organisation du chantier (intervention d'entreprise et/ou ARA), contrôle des travaux.
- **Un axe commun, le remplacement des appareils électroménagers** : identification des appareils à remplacer, validation en comités de suivi, participation financière de la famille (taux d'aide au remplacement maximum 80% du coût global), récupération et recyclage des équipements remplacés, accompagnement à l'achat.

■ Des engagements réciproques

- **Pour l'habitant** :
 - Suivre ses consommations pendant 1 an et à s'engager dans des comportements responsables (rédaction d'un protocole d'intervention).
 - En cas d'ARA, participer aux travaux de son logement,
 - Participer financièrement à hauteur de 10% des dépenses de matériaux et matériels engagés par les CB,
 - Avoir contracté une assurance habitation et être adhérent de l'association (5€)
- **Pour les Compagnons** :
 - Accompagnement d'un professionnel du bâtiment (conseils, appui technique, participation à la réalisation des travaux, mobilisation de l'entraide...);
 - Prêt d'outillage;
 - Fourniture des matériaux en fonction des objectifs techniques et dans la limite des sommes attribuées par les financeurs de l'action.

■ Un partenariat dans une dynamique de territoire

Un outil au service des travailleurs sociaux et mis en œuvre avec eux ;

- Les référents sociaux participent à l'orientation des publics, aux visites à domicile, aux Comités Techniques de Suivi de l'action ;
- Les partenaires institutionnels et financiers sont réunis une fois par an pour le pilotage, l'évaluation et les perspectives d'évolution des actions.

- **Partenaires Financeurs** : Région PACA, Ademe, Fondation Habitat Solidaire, Fondation MACIF.
- **Partenaires techniques** : communes de la Provence Verte, CCAS, UTS, associations locales, syndicat mixte du pays de la Provence Verte



Antenne du Var : 4 place Barboulin - 83410 Saint-Maximin La Sainte Baume
Siège social : 49 rue de Village - 13006 Marseille - Tél.: 04.91.50.03.83 - Fax : 04 91 50 04 64
cbprovence@compagnonsbatisseurs.org - www.compagnonsbatisseurs.org